

CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 10 décembre 2020

Message no 5.4

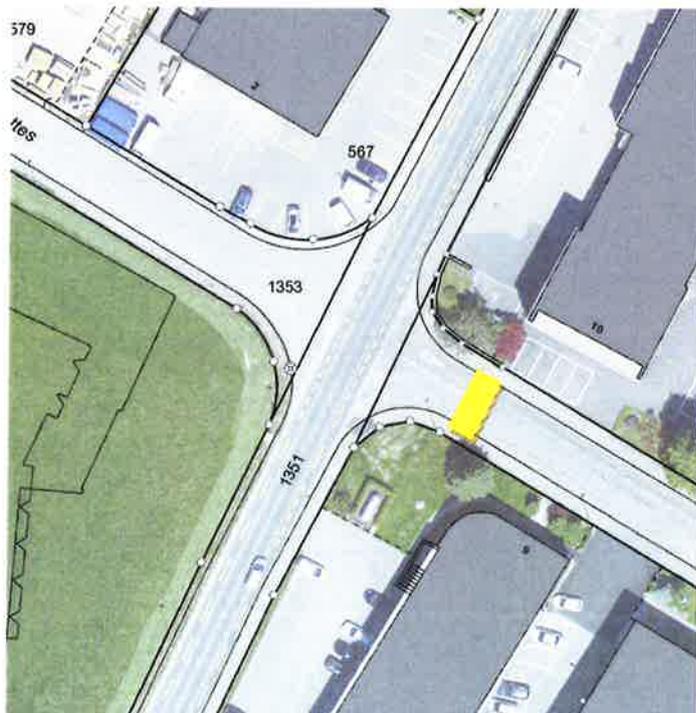
Demande de crédit de CHF 230'000.00 pour la réfection de routes et trottoirs communaux

Introduction

A l'instar des années précédentes, le Conseil communal entend poursuivre l'entretien du domaine public afin de pouvoir offrir aux utilisateurs des conditions acceptables, notamment en matière de sécurité. Il souhaiterait particulièrement mettre l'accent sur les trottoirs, le pavage de l'intramuros et la réfection de la chaussée au Chemin du Brit.

Vous trouverez, ci-après, la description des différents travaux envisagés dès l'année prochaine :

Passage pour piétons à la Route de la Condémine (axe Gare-Siviriez)



Situation

Il s'agit d'améliorer et sécuriser la mobilité douce entre la gare et les différents commerces et industries ainsi que vers la future zone résidentielle des Echervettes actuellement en travaux.

Réfection de trottoirs dans le quartier de la Maula

Certaines portions de trottoir du quartier de la Maula nécessitent une réfection, à savoir au carrefour entre le Chemin des Préalpes et la Rue de l'Ancien Stand ainsi qu'un peu plus haut dans l'épingle de cette dernière.



Situation





Etat des lieux

Réfection du trottoir à la Rue Pierre de Savoie

Il est question de refaire le revêtement d'une portion du trottoir allant du carrefour de la Perrausa en direction du futur giratoire de la Route de l'industrie.



Situation



Etat des lieux

Réfection du trottoir à la Rue du Château

Les dalles en pierre de la Molière situées devant le n° 125 sont dans un état critique. Il s'agit là de les récupérer et, si possible, de les reconstituer ou de les compléter par des pierres de substitution. Le propriétaire prendra en charge le 50 % des frais.



Etat des lieux

Chemin du Brit

La partie inférieure du Chemin du Brit située entre la Route du Poyet et le Chemin de la Gillabert est faïencée.

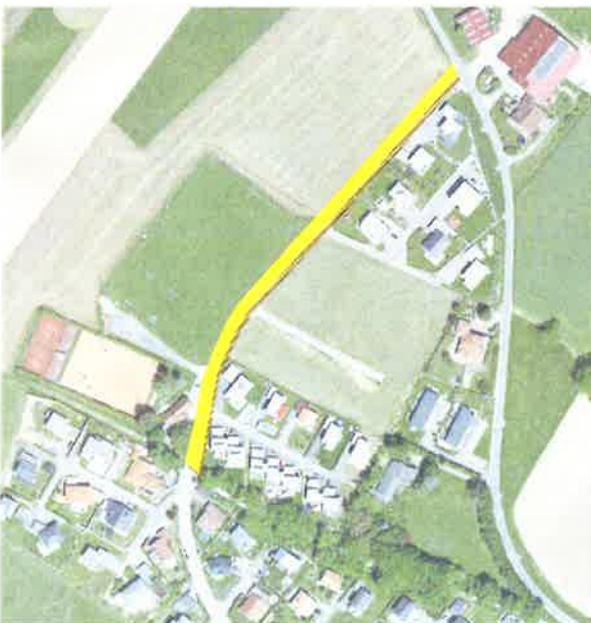


Etat des lieux

A l'instar de ce qui a été réalisé cette année à la Route de Massonnens, les travaux consisteront à poser, sur toute la surface, un enrobé à froid réalisé par une entreprise spécialisée. Ces travaux permettront de prolonger la durée de vie de ce chemin.

Zone 30 à la Vignetta

Le centre de sports étant maintenant achevé, il convient de légaliser les aménagements actuels et de les adapter dans le but de les rendre conformes à la législation actuelle.



Situation

Pavage dans l'intramuros

Le pavage situé sous les places de stationnement de la Grand Rue et à divers endroits de l'Intramuros subit les manœuvres des usagers (véhicules, camionnettes, livraisons). Il se produit régulièrement des déchaussements de pavés qui affectent certaines zones et peuvent causer des dégâts, voire des risques de blessures (pieds, chevilles, genoux). Ces travaux de réfection doivent être réalisés par une entreprise spécialisée certifiée.

Descriptif technique

Les réfections de routes et trottoirs prévues se résument comme suit :

Rue	Type et localisation	Type de réfection	Montant TTC
Condémine	Passage pour piétons entre Schoeller et Menétrey Ascenseurs	Rabaissements des trottoirs, marquage et signalisation	CHF 15'000.00
Route de l'Ancien Stand	A la connexion du Chemin des Préalpes et à l'épingle	Réfections de l'enrobé et des bordures	CHF 20'000.00
Rue Pierre de Savoie	Entre le carrefour Perrausa et le carrefour de la Route de l'Industrie	Réfections de l'enrobé	CHF 7'000.00
Rue du Château	Au droit du n°125	Réfection des dalles en pierre de la Molière et rehaussement	CHF 8'500.00
Chemin du Brit	Entre la Route du Poyet et le Chemin de la Gillibert	Réfection de la couche de roulement	CHF 40'000.00
Route de l'Ancien Stand	La Vignetta (entre le Chemin de la Codaz et la Route de Bossens)	Légalisation de la zone 30 km/h et adaptation des mesures	CHF 20'000.00
Diverses	Intramuros	Réfection du pavage et galets	CHF 50'000.00
Diverses	Divers	Entretien général (enrobé, fissures, bordures, abattage, etc.)	CHF 30'000.00
Divers et imprévus			CHF 39'500.00
Total TTC			CHF 230'000.00

Demande de crédit

Le crédit de CHF 230'000.00, prévu au poste N° 2018.181.620 du budget d'investissements 2021, sera financé par un emprunt ou par nos disponibilités.

Frais financiers

Amortissement	4 % de CHF 230'000.00	CHF 9'200.00
Intérêts	1.5 % de CHF 230'000.00	CHF 3'450.00
Charge financière annuelle		<u>CHF 12'650.00</u>

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 230'000.00 pour l'assainissement des routes et trottoirs communaux, ainsi que son mode de financement.

Romont, décembre 2020

Le Conseil communal